

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°4 OCTOBRE - DECEMBRE 2018

En raison de multiples dysfonctionnements dans l'approvisionnement électrique de la station du Pic du Grand Kaori, aucune donnée n'est disponible sur ce site.

LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Une forte dégradation de la qualité de l'air a été relevée au niveau de la station Usine au cours de ce trimestre. 5 dépassements de la valeur limite journalière pour la protection de la végétation y ont été relevés, contre 1 le trimestre dernier. 2 dépassements de la valeur limite horaire pour la protection de la végétation ont également été enregistrés sur ce site, avec une valeur maximale de 1115 µg/m³ en moyenne sur une heure.

Ailleurs, les niveaux de dioxyde de soufre sont restés faibles malgré une légère hausse par rapport au trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	1	1	69	nc
Moyenne horaire maximale	40	58	1115	nc
Moyenne journalière maximale	5	9	262	nc
Dépassement VLHPE		0	2	/
Dépassement VLJPE		0	5	/
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			
Dépassement VLJ	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont très faibles et du même ordre de grandeur que le trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	2	0	5	nc
Moyenne horaire maximale	31	41	61	nc
Moyenne journalière maximale	8	10	14	nc
Dépassement SI	0	0	0	/
Dépassement SA	0	0	0	/
Dépassement VLH	0	0	0	/
Dépassement VLJ	0	0	0	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

On relève une hausse de la pollution de fond en poussières fines en comparaison au trimestre précédent. Principalement au niveau de la station Usine qui a connu plusieurs épisodes de pollution avec 11 dépassements du seuil d'information et de 3 dépassements consécutifs du seuil d'alerte. 7 dépassements de la valeur limite journalière y ont également été enregistrés.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	16	8	30	nc
Moyenne horaire maximale	45	32	147	nc
Moyenne journalière maximale	28	16	104	nc
Dépassement SI	0	0	11	/
Dépassement SA	0	0	3	/
Dépassement VLJ	0	0	7	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

Pour information, l'ozone, polluant se produisant majoritairement au niveau des agglomérations, ne fait pas l'objet de mesures dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽⁵⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	80 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an